

législatif et une nouvelle force au processus gouvernemental.

La désignation de cinq ministres d'État, de 14 secrétaires parlementaires et d'autres ministres qui seraient dans la même situation que les ministres sans portefeuille n'améliorera aucunement la structure parlementaire. Les vis-à-vis devraient, en conscience, refuser d'appuyer cette mesure. Ils devraient appuyer la lutte que nous menons de ce côté-ci de la Chambre.

Une voix: Quelle lutte?

M. Baldwin: Mon très honorable ami de Prince-Albert a détenu à un moment donné le plus haut poste électif du pays. C'est un homme qui aime le Parlement. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a été à un moment donné premier ministre de sa province. On a demandé en leur nom de prolonger leur temps de parole pour leur permettre de terminer leurs observations. La demande a été refusée. Il n'y a aucun doute sur l'origine de ces refus. Au moins le député de York-Simcoe s'est identifié lorsqu'il a contesté le droit de l'un de nos députés de continuer. A mon avis, c'était honteux, et je le regrette. Toutefois, ce n'est pas la question que nous débattons aujourd'hui.

Ce n'est pas la première fois que le présent gouvernement et son prédécesseur immédiat ont présenté à la Chambre des bills de réorganisation. En 1966-1967, le gouvernement a présenté le bill C-178, mesure imposante visant à créer un certain nombre de ministères. En 1967-1968, il y a eu le bill C-161, et en 1969, le bill C-173. Chacun de ces bills se rapportait à la réorganisation du gouvernement, chacun d'eux remaniait les responsabilités, créait de nouveaux ministères et modifiait les fonctions des ministres. En outre, il existe à l'heure actuelle une loi qui prévoit le remaniement des fonctions. Pourquoi la mesure législative que nous examinons aujourd'hui au comité est-elle nécessaire? Quel a été le résultat net des trois bills de réorganisation que j'ai évoqués? Ils se sont soldés par la création d'un grand nombre de nouveaux ministres qui empiètent les uns sur les autres, font obstacle, gâchent les choses, et refusent de fournir les renseignements que les députés demandent. L'inflation sévit toujours, le chômage augmente toujours, les dépenses du gouvernement augmentent énormément. Je me ferais probablement rappeler à l'ordre si je tentais d'analyser en détails les nouveaux ministères qui ont été créés par les mesures auxquelles j'ai fait allusion, ainsi que les frais additionnels qui en ont résulté pour les contribuables.

Chaque fois qu'on a créé un nouveau ministère, les porte-parole de nos vis-à-vis ont dit: Nous allons y affecter du personnel d'un ministère actuel pour réduire les frais; nous allons créer ces nouveaux instruments tout neufs qui vont remplir beaucoup mieux leurs fonctions. Où en sommes-nous aujourd'hui? Les frais du gouvernement sont extraordinairement élevés et représentent un fardeau de plus en plus lourd pour l'infortuné contribuable. Prenons seulement comme exemple le bureau du premier ministre et le Conseil privé. En 1965, on comptait 125 employés dans ces deux bureaux. En 1969, le nombre était passé à 232 et je crois qu'il s'établit actuellement à 300 ou plus. Les frais du bureau du Conseil privé en 1965 étaient de deux millions de dollars; en 1970, de \$11,256,-

[M. Baldwin.]

175. Durant le débat sur le budget, le 28 avril 1970, mon ami, le député de Churchill, a fourni des chiffres au sujet de l'établissement du bureau du premier ministre et j'aimerais vous citer ce passage de la page 6223 du hansard:

En 1960, le personnel de l'ancien premier ministre, M. John Diefenbaker, coûtait près de \$50,000. Le coût en était le même lorsqu'il a accédé à cette fonction en 1957. L'un de ces premiers gestes a été de demander la liste des effectifs de l'ancien premier ministre, M. Louis Saint-Laurent.

Le personnel de ce dernier coûtait \$50,000. Celui de M. Pearson coûtait environ \$75,000 à venir jusque vers la fin de son règne, alors qu'il y a eu des hausses marquées. Quoi qu'il en soit, on est loin des \$821,000 nécessaires pour payer le personnel du premier ministre.

Nous étions alors en 1970 et il y a eu une augmentation considérable depuis lors. Il paraît que le bureau du premier ministre compte environ 80 employés actuellement et que les frais dépassent \$400,000. Le personnel du bureau du Conseil privé n'est pas compris dans ce chiffre. Peut-être a-t-on besoin de tous ces gens-là. Je l'ignore. Mais à en juger d'après les résultats, il y a sûrement quelque chose qui ne va pas.

Lors de son premier discours à la Chambre, le premier ministre a demandé que le hansard publie une liste du programme législatif inclus dans le discours du trône, que Son Excellence a lu au nom du gouvernement. Environ 70 mesures législatives ont alors été proposées et, depuis lors, le gouvernement en a présenté deux ou trois autres. Ce discours nous a été lu trois mois après la fin de la dernière session. Son Excellence nous a avisé, et le texte de son discours a été répété ici par le premier ministre, qu'il y avait ces 70 bills. C'était la tâche qui attendait le Parlement. Nous avons indiscutablement des raisons de nous attendre à ce qu'ils soient prêts et nous soient immédiatement présentés en première lecture. Or, que voyons-nous?

M. Boulanger: De l'obstruction systématique.

● (5.20 p.m.)

M. Baldwin: Monsieur le président, on peut voir qu'au cours du mois d'octobre huit bills nous ont été présentés en première lecture. En d'autres termes, lorsque la liste des bills indiqués par le premier ministre a été consignée, huit seulement étaient prêts après trois mois de préparation, et Dieu sait combien de temps avant. Voilà un exemple de l'incompétence administrative dont nous sommes témoins alors qu'il y a 29 ministres, et on peut se demander ce qui se produira avec cinq ministres d'État supplémentaires et un nombre non précisé de ministres d'État sans affectation spéciale.

Et c'est comme cela sur toute la ligne. En novembre, je pense que 16 bills nous ont été présentés en première lecture. En décembre, on nous en a présenté environ six, en janvier trois, en février deux et, pour le moment, en mars, six ou sept. Il reste donc 30 bills que nous n'avons pas vus et que le gouvernement nous avait promis le premier jour de la session. La seule façon d'obtenir un gouvernement parlementaire administrativement compétent et intelligent, c'est d'avoir un gouvernement qui présente à la Chambre un certain programme, qui lui indique de quels bills il s'agit et qui les lui présente en